

## QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Il s'agit d'un procédé naturel de dégradation de la matière organique par les organismes et micro-organismes du sol. Au bout du processus de compostage, on obtient ce qu'on appelle un compost mûr qui a une agréable odeur de terre de sous-bois forestier, une couleur foncée et une structure grumeleuse.

## COMMENT COMPOSTER

### • Compostage en tas :

Regroupement de déchets directement sur le sol

- + Souplesse et facilité d'utilisation
- Lenteur et désagrément visuel

### • Compostage en bac :

Formé d'une structure bois, métal ou plastique

- + Encombrement réduit et moins de nuisance visuelle
- Petits volumes et surveillance régulière

NB : il est possible d'acheter la structure ou de la faire soi-même.

### • Choix du lieu :

Facilement accessible, l'emplacement doit être ombragé et à l'abri du vent. Le composteur doit être posé à même la terre qui aura été retournée au préalable.



## 3 RÈGLES À RESPECTER

- Diversifier les apports pour équilibrer le compost :
  - humides pour l'apport en eau : tonte de gazon, restes de repas, épluchures de légumes...
  - secs : paille, essuie-tout, sciure...
  - grossiers pour permettre l'aération de l'ensemble : taille, petits branchages...
  - fins : tonte de gazon...
- Aérer par brassage pour accélérer le processus et éviter les mauvaises odeurs (environ toutes les trois semaines).
- Humidifier : le compost doit être humide comme «une éponge pressée».

## COMMENT UTILISER LE COMPOSTAGE

Le processus de compostage peut prendre de 2 mois à 2 ans selon les déchets utilisés et l'effort fourni.

Son utilisation diffère selon les âges :

- jeune (3 / 4 mois) : il est utilisé en paillage autour des arbres et arbustes
- mûr (5 mois et +) : il est utilisé comme amendement organique ou comme support de culture.

## VENTE DE COMPOSTEURS

Afin d'inciter au compostage et à la réduction des déchets, la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien propose aux habitants du canton l'acquisition de composteurs à des prix attractifs.

## POUR PLUS D'INFORMATION :



www.pilatrhodanien.fr (rubrique Environnement)  
9 rue des Prairies - 42410 PELUSSIN  
Tél : 04 74 87 30 13 Fax : 04 74 87 30 14  
Courriel : ccpr@pilatrhodanien.fr



# LE COMPOSTAGE, Mode d'emploi



Déchets cuisine



Déchets jardin



Déchets maison



Bessey • Chavanay • Chuyer • La Chapelle-Villars • Lupé  
Maclas • Malleval • Pélussin • Roisey • Saint-Appolinard  
St-Michel-sur-Rhône • St-Pierre-de-Boeuf • Vêranne • Vérin

## LES DÉCHETS COMPOSTABLES

### Les déchets de cuisine :

- Épluchures de légumes et fruits
- Marc, filtres à café, sachets de thé
- Pains
- Restes de fruits et légumes
- Coquilles d'œufs

### Les déchets de jardin :

- Feuilles
- Branchages et petites tailles de haies
- Fleurs fanées
- Tonte de gazon
- Mauvaises herbes non grainées

### Les déchets de maison :

- Sciure, cendres refroidies
- Mouchoirs en papier
- Serviettes en papier
- Essuie-tout
- Fleurs coupées, séchées
- Plantes d'intérieur



## LES DÉCHETS NON COMPOSTABLES

### Les déchets de cuisine :

- Restes de viande et de poisson
- Produits laitiers
- Coquilles de crustacés
- Noyaux
- Graines de certains légumes (tomates, potirons)
- Agrumes

### Les déchets de jardin :

- Plantes malades
- Mauvaises herbes montées en graines
- Plantes traitées chimiquement
- Grosses branches

### Les déchets de maison :

- Excréments d'animaux (sauf litière compostable)
- Papiers imprimés
- Plantes d'intérieur traitées chimiquement
- Déchets médicaux
- Couches